TL 5224

RESUME DES ACTIVITES DU COMITE SOS TIMOR

La création du Comité SOS Timor en octobre 1991 avait comme objectif principal la diffusion d'informations sur la situation à Timor oriental. Le Comité a choisi deux orientations à son activité: d'une part, l'information et la mobilisation des secteurs de l'opinion publique belge particulièrement sensible aux questions des droits de l'homme et des droits des peuples; et, d'autre part, des pressions sur les autorités belges, communautaires et internationales.

1. Timor Clips

Le Comité édite *Timor Clips*, bulletin d'information distribué aux adhérents et à des personnes qui ont participé à des actions du groupe (environ 800 destinataires). Il informe sur les principaux événements liés à la situation à Timor, ainsi que sur les activités du Comité et d'autres organisations de soutien à la cause du peuple timorais.
Après un premier essai (nº 0, novembre 1991), trois numéros ont ainsi été diffusés — nº 1, mars 1992; nº 2, novembre 1992; nº3-mars 1993.

2. Articles de presse

Les actions du Comité sont régulièrement communiquées à la presse qui, parfois, y fait référence (*Dimanche Matin, De Morgen, The Bulletin*). Dans d'autres cas, des articles écrits par des membres du Comité ont été publiés par certains journaux de circulation plus limitée (*Demain le monde*; *Gazette du personnel*, du Conseil des Communautés; *Dialogue*, journal du syndicat FFPE du Conseil C.E.; *Agora*, journal de l'Union syndicale des Communautés.; *Elo*, de la Communauté d'Emaüs)

3. Réunions d'information

• En avril 1992, le Comité SOS Timor a organisé une conférence de presse dans une salle du Parlement européen, avec la participation de plusieurs réfugiés timorais, des témoins du massacre de Santa Cruz, un représentant de l'opposition indonésienne, ainsi que des députés européens qui se sentent concernés par la question de Timor.

• Le 12 novembre 1992, au siège du CNCD (Centre national de coopération et de développement), a eu lieu une réunion d'information, à laquelle nous avons invité Liem Suei Liong, opposant indonésien exilé en Europe, bien connu par ses actions et ses écrits pour la défense des droits du peuple de Timor et d'autres peuples opprimés par le régime indonésien. Cette réunion s'adressait surtout à la presse belge et à des représentants des ONG liées à des problèmes de développement et de défense des droits de l'homme.

• D'autres réunions d'information et débats ont été réalisés, à l'aide du vidéo-reportage *In Cold Blood* , sur le massacre de novembre 1991:
- Centre du quartier Les Pléiades (W.- St Lambert), déc. 91 (env. 30 personnes);
- Salle de presse du Conseil des communautés, avril 91 (env. 50 personnes);
- Comité économique et social, juin 92 (env. 50 personnes);
- Communauté portugaise d'Emaüs, Bruxelles, janvier 93 (env. 50 personnes).

Une lettre a été envoyée à environ 20 associations portugaises en Belgique, leur proposant la réalisation de sessions d'information et de débats.

4. Pétitions et lettres

• Lors de sa création, le Comité SOS Timor, relayé par plusieurs ONG belges, a fait circuler une pétition qui a recueilli plus d'un millier de signatures, dont celles de plusieurs députés européens de différents groupes politiques, de sénateurs et de députés belges et d'autres personnalités politiques. Cette pétition a été remise au représentant des Nations unies à Bruxelles, M. Salah Cherif, par une délégation constituée de personnes appartenant à des mouvements de défense des droits de l'homme, un sénateur belge et trois députés européens.
Des copies de cette pétition ont été envoyées aux Représentations permanentes des pays membres des Communautés.

• En juillet 1992, SOS Timor a organisé une campagne de lettres adressées aux ministres européens responsables de l'aide au développement pour protester contre le soutien que leurs pays prêtaient à l'Indonésie, par le canal du CGI, tout en passant sous silence la politique de répression et de génocide poursuivie par l'Indonésie à Timor oriental. Certains des ministres visés ont répondu individuellement aux lettres reçues (ceux du Danemark, de l'Irlande, du Royaume-Uni), s'engageant à soulever la question des droits de l'homme lors de la réunion du CGI, à Paris.

• Au cours des derniers mois de 1992, une campagne de lettres adressées à l'ambassadeur indonésien en Belgique et au président Suharto pour protester contre l'emprisonnement des étudiants timorais arrêtés et exiger leur libération.

5. Contacts avec des responsables politiques

• Le 5 décembre 1991, lors de la remise de la pétition adressée au secrétaire général de l'ONU, un entretien a eu lieu entre M. Salah Cherif et les représentants des pétitionnaires. Le délégué de l'ONU s'est engagé à communiquer au secrétaire général les préoccupations qui lui ont été exposées et s'est déclaré intéressé à suivre cette question, suggérant l'organisation de contacts réguliers avec les députés européens concernés.

• Le 4 mars 1992, un représentant de SOS Timor a participé à une réunion des députés portugais au Parlement européen. Il a proposé l'organisation d'une exposition à Bruxelles sur la culture du peuple de Timor. Cette exposition qui a été organisée à Lisbonne par le Musée d'Ethnographie à partir du matériel recueilli par le poète Ruy Cinatti, pourrait être utilisée comme un noyau susceptible de dynamiser plusieurs activités qui seraient organisées par SOS Timor, en coopération avec plusieurs ONG belges qui soutiennent ce projet. À la décision initiale a succédé une période d'attente, et le député qui devait donner suite à ce projet a fini par nous aiguiller vers la responsable de l'Instituto dos Museus, que nous avons contacté par la suite et dont nous attendons la réponse.

• Le 9 décembre 1992 a eu lieu une réunion avec un représentant de la Commission européenne, du cabinet du commissaire Matutes. À la demande de SOS Timor et d'autres ONG belges (Comité de liaison des ONG-développement auprès des Communautés, Mouvement chrétien pour la paix, Pax Christi International, Oxfam, Broederlijk Delen), nous avons été reçus par M. Ramon de Miguel. Lors de cet entretien, les ONG présentes ont exposé leurs préoccupations concernant la situation de Xanana Gusmao, dirigeant de la Résistance timoraise qui venait d'être arrêté. M. Ramon de Miguel a exposé les démarches qu'il lui semblait possible d'entreprendre dans le cadre juridique existant, assez étroit, de l'Accord de coopération avec les pays ASEAN. En réponse a une question qui lui a été posée, il a promis d'examiner les possibilités de cofinancement par la Communauté d'un projet de développement à Timor qui serait présenté par une ONG (Oxfam) ayant de l'expérience dans ce domaine.

6. Manifestations

• Le 5 décembre 1991, manifestation devant la délégation de l'ONU lors de la remise de la pétition adressée au secrétaire général de l'ONU; participation d'environ 30 personnes.

• Le 1er juillet 1992, manifestation devant l'ambassade du Royaume-Uni, qui venait d'assumer la présidence des Communautés. Lors de la manifestation (environ 30 personnes), le Comité SOS Timor a remis à un fonctionnaire de l'ambassade une lettre adressée à l'ambassadeur, appelant au respect des principes approuvés par la résolution du Conseil des Communautés (28 novembre 1991) qui établit un lien étroit entre l'aide accordée par la Communauté et le respect des droits de l'homme dans les pays bénéficiaires. Il était egalement demandé que la Communauté prenne l'initiative de réexaminer ses relations avec l'Indonésie à la lumière de ce même principe.

• Le 20 janvier 1993 a eu lieu une manifestation devant la Représentation du Danemark, nouvelle présidence des Communautés (environ 30 personnes); nous avons remis une lettre demandant la fermeté de la présidence danoise des Communautés pour faire respecter par l'Indonésie les engagements que celle-ci avait pris dans le cadre de la Commission pour les droits de l'homme, à Genève, de permettre l'accès à Timor des ONG de défense des droits de l'homme et des observateurs indépendants.

7. Contacts avec d'autres organisations de solidarité

• Il existe un vaste réseau d'organisations de solidarité avec le peuple de Timor un peu partout dans le monde. Elles se rencontrent chaque année dans un pays différent pour échanger des informations et des expériences et pour essayer de coordonner dans la mesure du possible leurs actions et campagnes. SOS Timor était présent aux réunions de 1992 (Genève) et de 1993 (Amsterdam).

• Par ailleurs, nous maintenons des échanges de publications et des contacts fréquents avec d'autres ONG jouant un rôle important dans le développement du soutien à la cause de Timor: Tapol (Royaume-Uni), Comissão para os Direitos do Povo Maubere (Portugal), Mouvement chrétien pour la paix (Belgique), Broederlijk Delen (Belgique), Agir pour Timor (France), Amnesty International, East Timor Ireland Solidarity Campaign (Irlande), entre autres.

8. Organisation interne

Le groupe se réunit régulièrement une fois par mois; 7 à 8 personnes en moyenne y participent. (Ces réunions sont d'ailleurs ouvertes à tous ceux qui voudraient y venir). Lors de ces réunions des informations sur l'évolution de la question de Timor, ainsi que sur les activités d'autres groupes sont échangées et on y répartit les tâches en fonction des actions ou des campagnes en cours. Les tâches qui exigent une certaine continuité sont assumées par des personnes déterminées: les comptes (Teresa Mello Corrêa), le secrétariat et l'archivage des documents (Carlos Reis), la rédaction de *Timor Clips* (Manuel Resende), les contacts avec les ONG belges (Carla Goffi), les contacts avec la presse (Zé Lima), les contacts avec des organisations d'autres pays (Eugénia Monteiro), la coordination générale (José Carlos Marques).